

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORDSTAD, EN ABREGE « NORDSTAD »

« Aux membres du comité du syndicat »

### CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **jeudi, le 6 juin 2024 à 18h30** dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch).

### ORDRE DU JOUR – COMITÉ

#### 1. Affaires générales

- 1.1 Présentation du projet concernant l'alimentation en potable de la Nordstad (30 min.)
- 1.2 Discussions et questions éventuelles (15 min.)

#### 2. Affaires de personnel

- 2.1 Création d'une vacance de poste pour l'engagement d'un juriste (approbation)
- 2.2 Appel à candidature pour l'engagement d'un archiviste (information)

#### 3. Devis, modifications budgétaires et décomptes

- 3.1 Approbation d'un crédit supplémentaire relatif au décompte final « ZAE » Fridhaff (honoraires d'architectes et d'ingénieurs)

#### 4. Divers

- 4.1 Projet de la digitalisation des communes avec demande de subside y relative (projet présenté par M. Patrick Mergen)
- 4.2 Projets en cours de la convention signée avec le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (2020-2025)
- 4.3 Etat des lieux concernant les réservations des parcelles de la « ZAE » Fridhaff
- 4.4 Débat ouvert et questions éventuelles.

Le Président,



Claude GLEIS



Le Secrétaire,



Pierre GRISIUS